



TROP !!! C'EST TROP !!!



Après le plan DG anti-corruption qui avait suscité de vives réactions dans la communauté douanière, voici qu'une magistrate en poste en Martinique évoque la corruption chez les gabelous notamment à l'aéroport Aimé Césaire et provoque un tollé général dans les rangs de la BSE Lamentin. Le DI s'est donc déplacé à l'aéroport afin de témoigner de son soutien à nos collègues.

Dans un courrier du DI largement relayé au sein de notre circonscription, ce dernier se défend d'avoir été saisi d'aucun dossier judiciaire de cette nature. Notre DR a témoigné de notre solidarité face à ces attaques auprès du DI Antilles-Guyane.

Comment une magistrate rompue à la pratique d'un **principe fondamental de la Justice de notre Nation** à savoir **la présomption d'innocence** a-t-elle pu déraiper de la sorte ? Les agents des Douanes bénéficie-t-ils plutôt de la présomption de culpabilité ?

Et pourtant, ces propos ont été tenus. Non pas au Café des Sports du coin de la rue!! Mais bien devant une commission d'enquêtes sénatoriales sur le narcotrafic aux Antilles, faisant les choux gras d'un cinquième volet d'un dossier thématique sur le trafic de stupéfiants dans la zone Antilles-Guyane, publié sur le site internet du média local RCI.

Au travers de ces accusations, c'est bien le mot « douanier » que l'inconscient collectif associera à l'idée de corruption et viendra encore affaiblir le fonctionnaire dans son action.

Si les magistrats auditionnés reconnaissent unanimement l'engagement des acteurs locaux dans la lutte contre les stupéfiants malgré le manque cruel de coordination, de moyens humains et matériels à la hauteur de l'enjeu dans les Antilles-Guyane mais alors, les propos de la première Vice-présidente du Tribunal Judiciaire de Fort-de-France apparaissent comme offensant et jettent l'opprobre sur toute une profession qui œuvre dans la lutte contre les stupéfiants et plus largement, pour la protection de notre territoire et de sa population.

La DGDDI mène cette lutte avec **des effectifs exsangues et des moyens largement sous-dimensionnés**, et qui s'en trouvent **aujourd'hui encore diminués à coup de réduction de personnels pour des motifs budgétaires au mépris des nécessités des missions régaliennes dont elle est en charge.**

**L'histoire de la Douane fait d'elle un corps d'élite.
Non ! Nous ne nous taisons pas !**

Nous exigeons que l'honneur et la probité des agentes et des agents de l'Administration des Douanes soient défendus et portés au plus haut niveau.

**L'UNSA Douanes de Guadeloupe a été heurtée par les propos de la magistrate de Martinique.
Des excuses publiques doivent être exigées par notre Direction Générale.**

L'UNSA Douanes reconnaît que les relations avec l'Autorité judiciaire en Guadeloupe sont excellentes et voit en ses représentants des partenaires privilégiés dans la lutte contre la fraude de manière générale.

Sans réaction de nos dirigeants, les douaniers seraient en droit de ressentir le besoin de se faire entendre et respecter.

Chers collègues n'acceptons plus l'inacceptable ! Ne tolérons plus l'intolérable !!

La section UNSA Douanes de Guadeloupe